

PAR COURRIEL

Québec, le 2 décembre 2020

Madame Stéphanie Fortin
Directrice principale, Affaires publiques et relation avec les communautés
GNL Québec inc.
345, rue des Saguenéens, bureau 210
Chicoutimi (Québec) G7H 6K9
sfortin@gnlquebec.com

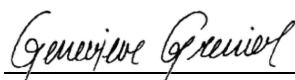
**Objet : Décision portant sur la divulgation publique d'un renseignement
concernant le Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz
naturel à Saguenay**

Madame,

Le 25 novembre 2020, à la demande de la commission d'enquête, vous lui avez fait parvenir, sous pli confidentiel, votre réponse à sa question portant sur l'estimation de l'impôt corporatif versé aux deux paliers de gouvernement durant la période d'exploitation du complexe de liquéfaction. Comme prévu à la *Politique de confidentialité d'un document ou renseignement déposé dans le cadre d'une commission d'enquête*, vous avez énoncé par écrit les motifs au soutien de votre demande de traitement confidentiel de ces renseignements.

Vous trouverez ci-jointe la décision de la commission d'enquête relative à cette demande. Compte tenu de celle-ci, la commission d'enquête entend annuler la séance à huis clos prévue pour le 10 décembre 2020, à moins que vous ne jugiez nécessaire de partager d'autres informations avec la commission à l'égard des renseignements déposés. Si tel est le cas, veuillez en aviser la commission d'enquête dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Geneviève Grenier

Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay